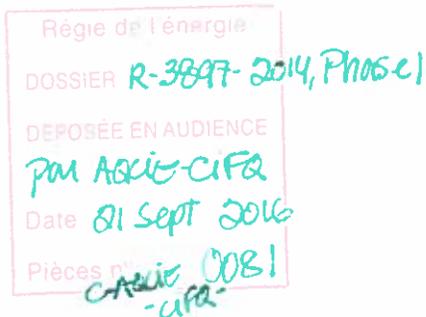


CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : R-3897-2014, Phase 1



RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC

Mise en cause

c.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOUMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ (AQCIE)

et

LE CONSEIL DE L'INDUSTRIE
FORESTIÈRE DU QUÉBEC (CIFQ)

Intervenantes

**AFFIDAVIT AU SOUTIEN DES DOCUMENTS DÉPOSÉS EN PREUVE PAR
L'AQCIE ET LE CIFQ (Article 29 du Règlement sur la procédure de la Régie
de l'énergie, chap. R-6.01, a. 113 et 115)**

Je, soussigné, **PIERRE VÉZINA**, ayant ma place d'affaires au 1175, Avenue Lavigerie, bureau 201, Ste-Foy, province de Québec, G1V 4P1, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis le directeur-énergie du Conseil de l'Industrie Forestière du Québec (CIFQ) et, à ce titre, j'ai participé activement à toutes les étapes de constitution du dossier de preuve documentaire de l'AQCIE et du CIFQ en la présente instance;
2. J'ai participé, à titre de collaborateur, à la préparation des documents suivants qui ont été déposés en preuve par l'AQCIE et le CIFQ dans le présent dossier :

- Pièce C-AQCIE-CIFQ-0028: Mémoire de l'AQCIE et du CIFQ daté du 9 novembre 2015;
 - Toutes les réponses rédigées en français contenues dans celles produites par l'AQCIE et le CIFQ aux demandes de renseignements qui leur ont été adressées, lesquelles réponses sont énumérées dans l'affidavit de documents produit par le Dr. Mark Lowry du Pacific Economics Group (PEG);
3. Je peux attester de la véracité de tous les faits relatés dans les pièces de l'AQCIE et du CIFQ dont j'ai participé à la préparation de même que de l'authenticité des documents de référence ou de soutien qui ont été colligés et produits pour le compte de l'AQCIE et du CIFQ;

ET J'AI SIGNÉ :

Montréal, le 21 septembre 2016


PIERRE VEZINA

Affirmé solennellement devant moi,
À Montréal, le 21 septembre 2016



Me Guy Sarault, avocat et membre du
Barreau du Québec # 179497-3